



Chambre genevoise immobilière
Association des propriétaires

COMMUNIQUE DE PRESSE

Genève, le 23.02.2017

Les Corbillettes : enfin une issue

Notre association soutient une motion contraignante (M 2350) traitée ce soir au Grand Conseil et qui demande au Conseil d'Etat de modifier un projet de loi de modification du régime des zones sur la commune de Vernier.

Le projet de déclassement des Corbillettes était complètement enlisé. Il ne savait pas trouver de majorité. Il prévoyait une modification du régime des zones pour remplacer les villas existantes et occupées par des familles par des immeubles de logements. Rien que le bon sens ne permette de supporter après l'approbation du Plan directeur cantonal, en plein centre-ville et en situation de pénurie de logement, si ce n'est... le sort des propriétaires. Il faut bien que nos concitoyens concernés puissent, à moyen terme, reloger leurs familles.

La majorité du Grand Conseil espérait que le Conseil d'Etat propose des mesures d'accompagnement équitables (échanges de terrains en zone villa, évolution des prix contrôlés, incitations fiscales). Dans cette attente et de guerre lasse, elle préfère que le tiers du périmètre soit bâti d'ici 3 à 5 ans plutôt que l'ensemble soit bloqué pour des décennies.

Elle choisit également, réfutant un à un les arguments de la minorité, d'opter pour une zone ordinaire afin que ce développement soit accéléré.

Notre association lutte activement contre la pénurie de logements depuis plus d'une décennie en soutenant notamment les projets de déclassement et les lois de densification. Elle regrette que le Conseil d'Etat n'ait pas formalisé, à satisfaction, les mesures d'accompagnement voulues par le Plan directeur cantonal. Dans cette attente, elle se félicite de la détermination du Grand Conseil de respecter une saine pesée des intérêts en protégeant les propriétaires de villa d'une atteinte disproportionnée.

Christophe Aumeunier, Secrétaire général : tél. 079 668 53 75

La CGI en bref...

La CGI est présidée par M. Bertrand Reich.

Son Secrétaire général est M. Christophe Aumeunier.

Active depuis 96 ans, la CGI compte 6'600 membres, propriétaires immobiliers.

Association sans but lucratif, la CGI

- s'engage pour la promotion et la défense de la propriété ;
- représente les propriétaires auprès des autorités ;
- propose des solutions à tous les problèmes se rapportant à l'immobilier.

Elle a aussi pour but de favoriser l'accès à la propriété et accueille en son sein les futurs propriétaires.

www.cgionline.ch